

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 29 septembre 2008

**MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. BORDAT
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLESEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mlle KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - Mme BLETTYER - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLLE - M. PRIBETICH - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mlle MODDE - Mlle MASLOUHI - Mlle CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA
Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir M. REBSAMEN) - M. IZIMER (pouvoir Mlle MASLOUHI) - M. ALLAERT
Membres absents :

OBJET DE LA DELIBERATION

Musée des Beaux-Arts - Rénovation - Création de réserves - Ajustement du montant de l'enveloppe financière prévisionnelle - Signature des marchés

M. Berteloot, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose:

Mesdames, Messieurs,

Par délibérations des 26 septembre 2005, 15 mai 2006, 26 mars et 25 juin 2007, le Conseil Municipal a approuvé le programme de création de réserves du Musée des Beaux-Arts, arrêté le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération à 3 600 000 € HT, maîtrise d'oeuvre incluse (valeur septembre 2005), décidé d'attribuer le marché de maîtrise d'oeuvre au groupement solidaire constitué entre la société Denu et Paradon et Oth-Bfc, devenu Iosis Grand Est, et décidé de lancer la procédure de réalisation des travaux par voie d'appel d'offres.

Les résultats de l'appel d'offres étaient bien supérieurs à l'estimation initiale pour huit lots et trois lots étaient sans réponse. Ce contexte a amené la Ville à lancer une nouvelle consultation, par voie de marchés négociés.

En juin et juillet 2008, des négociations ont été engagées avec les trente candidats aux onze lots afin d'obtenir le meilleur rapport qualité prix. Elles ont abouti à une réduction du coût représentant 12 % du montant des travaux par rapport aux premières offres.

Toutefois, en raison du contexte économique global, de l'augmentation des prix des matières premières et de l'énergie, le résultat reste, malgré les négociations engagées avec les entreprises, supérieur au montant de l'enveloppe financière prévisionnelle.

Afin de prendre en compte cette évolution, il est proposé de porter le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération, de 3 600 000 € HT (valeur septembre 2005) à 3 900 000 € HT, maîtrise d'oeuvre incluse (valeur septembre 2005).

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1) décider de porter le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération de création de réserves du Musée des Beaux-Arts de 3 600 000 € HT (valeur septembre 2005) à 3 900 000 € HT, maîtrise d'oeuvre incluse (valeur septembre 2005) ;

2) m'autoriser à signer les marchés et tous actes à intervenir pour leur exécution ;

3) m'autoriser à solliciter l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées, notamment auprès de l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles), de la Région de Bourgogne, du Département de la Côte-d'Or et de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise ;

4) m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 8/10/08

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

- 8 OCT. 2008

